LA LIBERTÉ

Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

IMMERSION

La Division scolaire Louis-Riel a annoncé des changements au sein de ses écoles, dû à la forte croissante des inscriptions en immersion française. Dès la rentrée 2014, l'école George McDowell s'ajoutera aux écoles d'immersion de la Division.

A3

ACTUEL

ÉLECTIONS PARTIELLES

Les élections partielles de la circonscription de Morris auront lieu le 28 janvier prochain. Rencontre avec les trois candidats en lice.

A5

ACTUEL

JEUNES AMBASSADEURS

La Société franco-manitobaine accueillera en juin prochain le Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques, qui se déroulera pour la première fois dans l'Ouest canadien.

A8

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 100 N° 38 • DU 15 AU 21 JANVIER 2014
SAINT-BONIFACE

Sortez, patinez, respirez!



photo : Chloé Le Mao

Le vendredi 10 janvier au matin, les premiers Winnipégois ont enfin pu arpenter le Sentier d'hiver de Winnipeg. Armé de patins, chacun est désormais libre de longer la rivière Assiniboine de La Fourche jusqu'à Osborne Village. Et si la piste n'est pas encore prolongée le long de la rivière Rouge, cela ne semble pas diminuer l'enthousiasme des patineurs, joueurs de hockey et acrobates qui glissent désormais sur les eaux glacées et scintillantes de la ville. C'est le cas d'Adam et Judi Hagarty (sur la photo), qui n'hésitent pas à se promener sur la rivière avec leur fille Mayla, âgée d'à peine neuf mois. Ne manquent plus que les traditionnelles huttes d'architectes, les parcours cyclistes et les festivités du Festival du Voyageur pour ponctuer ce tableau de saison.

Citation DE LA SEMAINE

« La réputation d'une personne innocente peut être entachée. De fait, quelqu'un a peinturé le mot pédophile en jaune sur un panneau de signalisation situé près du commerce de Bernard Vermette. »

L'avocat de Bernard Vermette, Hymie Weinstein, commente la décision de la Couronne d'innocenter son client. | **Page A7.**











Le SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT

Un appui pour Sauvons notre Seine

Un octroi annuel de la Ville de Winnipeg permettra à l'organisme Sauvons notre Seine d'assurer une gestion stable de ses projets environnementaux.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Sauvons notre Seine – Save Our Seine (SOS) recevra 30 000 $ de la Ville de Winnipeg, somme qui permettra à l'organisme d'établir une gestion stable de ses activités visant à protéger la rivière et d'en faire la promotion. L'octroi, accordé formellement le 17 décembre dernier lorsque le Conseil municipal a approuvé le budget de la Ville pour 2014, est également une première, dans la mesure où le financement provient directement de la Ville.

« Notre conseil d'administration a réagi avec grande joie à l'annonce, déclare le président de Sauvons notre Seine, Denis Gautron. SOS a roulé pendant 24 ans presque exclusivement grâce à la bonne volonté de nos bénévoles. De temps en temps, nous avons eu des coordonnateurs, mais chaque année, c'était à recommencer parce qu'il fallait chercher du financement. Dorénavant, notre organisme pourra embaucher, et retenir, des personnes de qualité dotées du leadership nécessaire pour mener à bien la gestion de nos projets. »

Auparavant, la Ville de Winnipeg pouvait, sur les conseils d'un comité sur la gouvernance, accorder un financement à des organismes comme Sauvons notre Seine. En effet, en 2013, le conseiller municipal de Saint-Vital, Brian Mayes, avait réussi à octroyer 28 000 $ à l'organisme, prélevé du budget du quartier de Saint-Vital.


photo : Daniel Bahuaud

Denis Gautron.

« Cette somme initiale nous a permis d'embaucher une directrice générale, Michele Kading, explique Denis Gautron. Le nouveau financement nous permettra de la retenir. Nous sommes choyés, puisque l'ancienne coordonnatrice de la programmation du Marais Oak Hammock possède les habiletés requises pour assurer le succès de nos opérations. »

Pour sa part, Brian Mayes se réjouit de pouvoir appuyer l'organisme et de lui fournir une stabilité opérationnelle. « Sauvons notre Seine fait un travail important à Saint-Vital, affirme-t-il. Lors de la dernière campagne électorale, j'avais promis que j'essaierais de trouver une solution permanente à ses défis opérationnels. Le somme accordée en 2013 n'était qu'une solution ponctuelle. La solution permanente a été d'incorporer l'octroi dans le budget annuel. Le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, m'a aidé à convaincre le Conseil municipal du bien-fondé de la démarche. »

En plus d'appuyer Sauvons notre Seine, le budget de la Ville a accordé des allocations au Manitoba Eco Network et au Lake Winnipeg Research Consortium.



SCIENCE

Encourager la recherche

Grâce à la bourse d'étude qu'elle a reçue, l'étudiante diplômée Cara Isaak peut poursuivre en toute quiétude ses recherches sur les bienfaits de certains aliments.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Cara Isaak est la première récipiendaire de la bourse de recherche *BMO Financial Group Research*. Ce fonds de bourses d'études d'une valeur totale de 500 000 $ a été créé par BMO Groupe financier et la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface. Il permettra de soutenir de nombreux étudiants dans leurs travaux de recherche.

La bourse est destinée aux étudiants travaillant à l'Institut de recherche clinique I. H. Asper ou à l'édifice MacLean du Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface durant leurs études supérieures. « C'est un partenariat entre BMO et la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface pour encourager la recherche », précise le président-directeur général de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface, Charles LaFlèche.

En créant ce fonds, les deux institutions visent à « permettre aux étudiants qui se lancent dans la recherche de consacrer tout leur temps et leur énergie aux travaux afin d'aboutir à des résultats qui permettront de sauver des vies, explique Charles LaFlèche.

« La recherche est très importante dans la science et surtout en médecine », ajoute-t-il. D'ailleurs Cara Isaak, qui bénéficiera de la somme de 18 560 $, trouve un grand soulagement dans l'octroi de cette bourse. « Cette bourse m'aidera sans aucun doute à me concentrer davantage sur mes recherches sur les nutraceutiques, assure-t-elle. Je me compte très chanceuse de l'avoir obtenue. »

photo : Wilgis Agossa

La première récipiendaire de la bourse de recherche *BMO Financial Group Research* , Cara Isaak.

Sous la supervision du Dr Chris Siow du Centre canadien de recherches agroalimentaires en santé et médecine (CCARM) du Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface, Cara Isaak cherche depuis trois ans à déterminer tous les bienfaits de certains aliments, comme les baies, sur la santé.

« Ces fruits, riches en antioxydant sont très bénéfiques pour la santé », confie-t-elle. Mais son travail porte surtout sur les airelles, un petit fruit très peu connu qu'on retrouve en grande quantité dans le nord du Manitoba. « Les airelles sont plus riches en antioxydant que les autres baies, explique-t-elle. C'est bon pour le stress et pour la défense de l'organisme. »

Alors que très peu de traitements sont disponibles pour atténuer les effets de certaines blessures parfois mortelles qui surviennent à la suite d'une opération chirurgicale ou d'une greffe de rein, Cara Isaak cherche alors à savoir si ces fruits peuvent faire une différence. « On a déjà obtenu quelques résultats encourageants, affirme-t-elle. La prochaine étape est de faire des tests sur les animaux. »

Tout comme elle, le président de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface espère « qu'il y aura bientôt de bonnes nouvelles ».







PROGRAMME D'EXPLORATION DES MÉTIERS

Félicitations à la classe inaugurale!

Daniel BAHUAUD
WINNIPEG



photo : Daniel Bahuaud

La classe inaugurale du Programme d'exploration des métiers de la Division scolaire franco-manitobaine.

Les 32 élèves qui ont participé aux cours inauguraux du Programme d'exploration des métiers, le nouveau projet pilote de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), se sont vu remettre, le 8 janvier dernier, leurs certificats de mérite.

Pour ces jeunes du collège Louis-Riel et de l'école Saint-Joachim, il s'agissait d'une source de fierté et d'une occasion de réfléchir sur leur avenir professionnel.

« Je ne suis pas certaine si je veux choisir un métier pour carrière, mais je ne regrette pas d'avoir suivi le programme, déclare une élève en 9e année au collège Louis-Riel, Stéphanie Pantel. Lors du volet théorique du programme, j'ai pu étudier la sécurité dans le milieu du travail, et faire des mathématiques reliées aux métiers. Et, lorsqu'on se rendait au Winnipeg Technical College pour suivre nos ateliers pratiques, j'ai pu travailler le métal et le bois. L'expérience a certainement valu la peine. »

Son camarade de classe, Éric Durupt, voit la situation du même oeil. « J'adore les autos et je veux devenir mécanicien, déclare l'élève en 9e année au collège Louis-Riel. Alors j'ai vraiment aimé le Programme d'exploration des métiers, surtout les ateliers pratiques au Winnipeg Technical College. Au long du programme, et lors de la remise de nos certificats, plusieurs responsables du programme nous ont souligné que les salaires dans le domaine des métiers sont très alléchants. C'est bien, mais pour moi, c'est une considération secondaire. Pour moi, avant tout, c'est une question de suivre ma passion. »

Il n'empêche que les responsables du Programme d'exploration des métiers ont raison. De plus en plus, les métiers deviennent une option postsecondaire attrayante.

« Selon les prévisions de la Province, en 2020, le Manitoba connaîtra une pénurie d'environ 75 000 emplois, surtout dans le domaine des métiers et des professions techniques, rappelle le directeur des services de soutien aux élèves du Winnipeg Technical College, Paul Toupin. À ce moment là, les salaires frôleront les 80 000 $ par année.

« De plus, les élèves qui se lancent dans le domaine de métiers ne s'endettent pas comme le sont souvent obligés les étudiants universitaires, poursuit-il. Et les taux de placement de nos diplômés en menuiserie et en mécanique industrielle sont de 89 % et de 100 % respectivement. Ce sont là des faits qui devraient faire réfléchir tout élève, et tout parent. »

Quant à l'avenir du Programme d'exploration des métiers, le coordonnateur des programmes de métiers de la DSFM, Marc Charrière, se veut optimiste.

« L'an prochain, nous ajouterons un deuxième cours, cette fois-ci pour les élèves de la 10e année, explique-t-il. Et quatre écoles participeront. Avec le temps, nous ajouterons des programmes agréés pour les élèves des 11e et 12e années. Le tout dans le but d'aider les élèves à faire des choix de carrière éclairés. »

ÉCOLE COMMUNAUTAIRE LA VOIE DU NORD

Une semaine pour l'art

Daniel BAHUAUD
THOMPSON



Photo : Gracieuseté école communautaire La Voie du Nord

Ces élèves de la 6e à la 8e année se donnent à coeur joie à sculpter des canots d'argile, lors de la récente Semaine artistique de l'école communautaire La Voie du Nord.

Les élèves de l'école communautaire La Voie du Nord ont vécu, du 6 au 9 janvier dernier, une semaine intensive d'ateliers en arts visuels, en musique, en danse et en arts dramatiques, le tout couronné d'une exposition et d'un spectacle offert aux parents.

« Le thème de notre Semaine artistique était celui des Métis, explique l'enseignante de la 3e et de la 4e années, Gisèle Luky. C'était fascinant de pouvoir explorer le thème par le biais des arts. Les élèves ont pu, je crois, retenir davantage les connaissances apprises parce que la matière a été intégrée aux activités artistiques, qui ajoutent un élément concret et ludique à l'apprentissage. »

Pour leur part, les élèves se disent heureux de leur expérience. « C'était la troisième Semaine artistique annuelle à l'école, et même avant de rentrer des vacances de Noël, j'avais hâte, déclare une élève de la 6e année, Amber Carrière. Toutes nos semaines artistiques ont été très amusantes.

« Ce que j'ai le plus aimé, c'est la chanson que notre groupe a composée, poursuit-elle. On a pu la présenter aux parents lors du spectacle du 9 janvier. Ils ont vraiment aimé ça. De plus, lors des ateliers en arts visuels, on a pu fabriquer des petits canots, avec des rames et des personnages en plastique. »

Élève en 4e année, Signe Krokosz est du même avis. « C'était très amusant, déclare-t-elle. Pour le spectacle, nous avons créé une danse qui raconte l'histoire du piégeage d'animaux à fourrure. On faisait les mouvements des trappeurs, des animaux et des violoneux et des danseurs qui célébraient la chasse.

« Nous avons aussi fabriqué des mats totémiques et des tipis, et puis avons tissé des ceintures en laine avec nos doigts, poursuit-elle. C'était très cool. »

Coordonnatrice de l'éducation artistique à la Division scolaire franco-manitobaine, Marie-Claude McDonald, estime que la 3e édition de la Semaine artistique s'est avérée un grand succès. « Nous avions des animateurs d'ateliers talentueux, en les personnes de Marie-Josée Clément pour les arts visuels, l'enseignante de musique, Monique Guénette, l'enseignante de l'école Taché, Jocelyne Lépine, pour le mouvement créatif et la danse, ainsi que l'enseignant de l'école communautaire La Voie du Nord, Rémi Dallaire, pour les arts dramatiques. Et l'agent en services culturels à la DSFM, Stéphane Tétreault, était également de la partie pour offrir un appui technique lors de la préparation du spectacle. »

Pour sa part, Gisèle Luky estime que les enseignants ont pu, autant que les élèves, tirer profit de cette expertise.

« En observant les animateurs, et en les assistant lors des ateliers, nous avons pu participer à un recyclage informel en pédagogie, déclare-t-elle. Nous sommes une petite école, sans enseignants désignés pour la musique et les autres arts. Les activités



BASKET-BALL

Arbitres en herbe

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE



Photo : Gracieuseté Division scolaire franco-manitobaine

Des élèves s'entraînent lors de la formation en arbitrage de basket-ball.

Quelque 20 élèves du centre scolaire Léo-Rémillard, du collège Louis-Riel et du collège régional Gabrielle-Roy ont assisté, le 16 décembre, à une clinique en arbitrage de basket-ball.

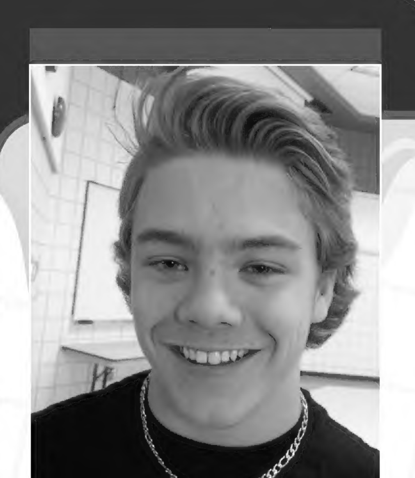
La clinique, qui a eu lieu à l'Université de Saint-Boniface, a permis à plusieurs participants d'acquérir une toute première formation en arbitrage. Pour les élèves plus expérimentés, il s'agissait d'une occasion de perfectionner ses connaissances du sport, ou encore des habiletés uniques qui sont le propre d'un bon arbitre.

« C'était ma toute première formation en arbitrage, et j'ai vite appris qu'arbitrer, ce n'est pas jouer, lance un élève en 10e année au collège Louis-Riel, Caleb Lavallée-Shrupka. Le basket-ball est un sport rapide. Lors de la clinique, on a eu la chance d'arbitrer des petits matchs de filles de la 9e année. C'était beaucoup plus difficile de faire des appels que je ne l'aurais cru. Heureusement, je pratique le sport depuis longtemps, alors je connais bien les règlements. Ce qui m'a vraiment aidé, c'est que nous avons pu nous arrêter au bout de cinq minutes pour revoir nos décisions et nos techniques d'arbitrage. »

Athlète expérimentée et habituée à assumer le rôle d'arbitre, Cadie Arbez-Rondeau dit avoir beaucoup bénéficié de la formation. « Bien qu'il s'agissait de ma première fois à arbitrer le basket-ball, j'ai déjà été arbitre de ringuette, souligne l'élève en 11e année au collège Louis-Riel. Je suis venue à la clinique ayant déjà la confiance nécessaire. N'empêche que les critiques constructives des enseignants et des élèves, lors de nos petits matchs, ont énormément aidé. Le plus grand défi, en arbitrant le basket-ball, est de ne pas hésiter. Il faut trancher rapidement. »

Armés de leur formation, les nouveaux arbitres mettront leurs nouvelles connaissances à l'épreuve lors de matchs des ligues urbaines de basket-ball, qui auront lieu du 20 janvier au 27 février. Et, en mars, ils arbitreront les parties du championnat divisionnaire des élèves des 7e et 8e années.

« J'ai hâte de tester, et de développer, mes nouvelles habiletés, lance Caleb Lavallée-Shrupka. Je veux prendre des décisions rapides, et correctes, sur le terrain. »



Éric Durupt
9e année
Collège Louis-Riel

CITATION DE LA SEMAINE

« J'adore les autos et je veux devenir mécanicien. Tout au long du Programme d'exploration des métiers, et lors de la remise de nos certificats, on nous a souligné que les métiers rapportent beaucoup d'argent. Pour moi, c'est une considération secondaire. Avant tout, je veux suivre ma passion. »

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

*Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 211, ou à **ecoles@la-liberte.mb.ca** avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de La Liberté en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

www.dsfm.mb.ca

À noter

Pour une liste complète des activités de la DSFM, consultez notre calendrier en ligne au **www.dsfm.mb.ca**.

ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

☑ Camp 4 x 4
Collège régional Notre Dame et école Précieux-Sang
Camp Red Rock, du 13 au 15 janvier

COMMISSION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

☑ Réunion ordinaire, bureau divisionnaire Lorette
Le mercredi 29 janvier à 19 h

DANS LA COMMUNAUTÉ

☑ **Théâtre du Cercle Molière**
Inscription à la petite école (pour les 4 à 18 ans)
Info : www.cercle moliere.com ou 204 233-8053

☑ **Centre culturel franco-manitobain**
Spectacle de l'humoriste Boucar Diouf
www.boucar-diouf.com
Salle Jean-Paul-Aubry, 2 février, 20 h
20 $ / adultes, 15 $ / étudiants

Spectacle des Pourquoi (pour les 4 à 10 ans) avec Benoît Archambault, du groupe Mes Aïeux
www.monamibenoit.com
Salle Pauline-Boutal, 22 janvier, 10 h 30 et 13 h 30
Info : www.ccfm.mb.ca ou 204 233-8972



PUBLI-REPORTAGE

EMPLOIS ET AVIS



OFFRES D'EMPLOI

La Division de l'éducation permanente de l'Université de Saint-Boniface est à la recherche de candidates et de candidats pour combler des postes dans le cadre des programmes suivants :

***Explore* 2014**

Programme d'immersion d'une durée de cinq semaines à l'intention de boursiers et de non-boursiers.

- **Moniteurs ou monitrices**
  Du 12 mai au 22 juin 2014 (deux postes)
  ou du 23 juin au 3 aout 2014 (trois postes)
  Rémunération : somme globale de 3 200 $
  Pour une description du poste, veuillez voir : http://www.ustboniface.mb.ca/emploi
- **Agent(e) de projet *Langues et travail* 2014**
  Du 28 avril au 18 juillet 2014 (un poste)
  Rémunération : somme globale de 6 750 $ (selon l'entente négociée avec la FJCF)
- **Intervenant(e) social(e)**
  Du 23 juin au 2 aout 2014
  Rémunération : 25 $ l'heure, de 20 à 35 heures par semaine (selon l'entente négociée avec le CMEC)
  Pour une description du poste, veuillez voir : http://www.ustboniface.mb.ca/emploi

Veuillez communiquer avec la Division de l'éducation permanente afin d'obtenir une description plus détaillée de chacun de ces postes.

***Camplus sur campus : printemps* 2014**

Camps de jour en français pour enfants âgés de 6 à 11 ans. Les thèmes changent quotidiennement.

- **Moniteurs ou monitrices**
  du 31 mars au 4 avril (deux postes)
  Rémunération : 12 $ l'heure, 8 heures par jour

La Division de l'éducation permanente cherche des candidates et des candidats qui :

- ont terminé au moins une première année d'études postsecondaires;
- ont une expérience préalable en animation de groupes;
- ont une maîtrise de la langue française;
- ont le sens de la responsabilité et de l'organisation;
- font preuve de débrouillardise, d'autonomie et de créativité.

Pour postuler, faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse ci-dessous :

Division de l'éducation permanente, bureau 1411
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H OH7

ou par courriel : dep@ustboniface.ca
Date limite : le 31 janvier 2014

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Premier Choix

Formation vers ton emploi

OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur/Coordonnatrice de services adaptés
(poste permanent, renouvelable tous les ans)

Le CDEM est à la recherche d'une personne dynamique et créative pour occuper le poste de coordonnateur/coordonnatrice de services d'employabilité pour personnes handicapées au sein du programme **Premier Choix.**

Relevant du coordonnateur jeunesse, le/la coordonnateur/coordonnatrice de services d'employabilité pour personnes handicapées aura comme principales tâches de :

- gérer un programme de formation en employabilité pour personnes handicapées;
- entamer un processus d'évaluation des compétences et habiletés pour personnes handicapées;
- cultiver un réseau d'employeurs qui seront réceptifs à intégrer une personne handicapée au sein du lieu de travail;
- maintenir un réseau d'intervenants communautaires afin d'appuyer les personnes handicapées dans leur transition au monde du travail;
- effectuer toutes autres tâches à la demande du coordonnateur.

Le ou la candidat(e) recherché(e) doit :

- posséder de l'expérience ou formation en soins pour personnes handicapées;
- posséder un diplôme postsecondaire ou présenter une combinaison d'expériences pertinentes;
- posséder d'excellentes capacités de communication et beaucoup d'entregent;
- faire preuve de leadership, avoir la capacité de travailler avec un minimum de supervision, savoir travailler en équipe, avoir d'excellentes habiletés en organisation et en communication dans les deux langues officielles;
- faire preuve d'autonomie;
- connaître les programmes Microsoft Word, Excel, Outlook, PowerPoint et les médias sociaux.

Entrée en fonction : à déterminer

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur dossier de candidature, **au plus tard le 24 janvier 2014.** Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Par courriel : cmethot@cdem.com

Par la poste : indiquer « confidentiel » sur une enveloppe à l'attention de
Madame Christiane Méthot,
Responsable des opérations et des ressources humaines,
Conseil de développement économique
des municipalités bilingues du Manitoba,
200-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9

Canada







Jeunesse Canada au travail (JCT) dans les deux langues officielles s'adresse aux employeurs désirant embaucher un étudiant (16 à 30 ans) cherchant une expérience de travail reliée à son domaine d'étude.

Pourquoi embaucher un étudiant?

- Vous recevrez une subvention allant de 50 % à 70 % du salaire du participant
- Vous bénéficierez des compétences, du talent et du dynamisme de jeunes provenant de partout au Canada

Inscrivez-vous en ligne avant le 1er février 2014 au
www.jeunessecanadaautravail.gc.ca

Information : 306-566-6002 | 1-800-670-0879 | jct@ccs-sk.ca

JCT est une initiative du ministère du Patrimoine canadien et de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada.
YCW is an initiative of the Department of Canadian Heritage and of Canada's Youth Employment Strategy. Canada

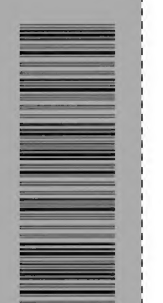


Votre contact dans les Prairies et le Nord
Your contact in the Prairies/North

Adresse | Address
1440, 9e Avenue Nord
bureau 205
REGINA (SK)
S4R 8B1

Courriel | Email
jct@ccs-sk.ca

Sans frais | Toll Free
1-800-670-0879







PETITES ANNONCES



DIVERS

JANVIER, c'est le temps de s'organiser! Je vous aide à désencombrer vos espaces, faire du "downsizing" et trouver des nouvelles solutions de rangement. flô-functional living organizer. Contactez-moi, Micheline Mulaire au 204-995-1355 pour une consultation.
221-

RECHERCHE

Concierges occasionnels recherchés, pour travail la semaine (soirée) et les fins de semaine au CCFM. Personnes fiables et travaillantes. Envoyez cv à : operations@ccfm.mb.ca. **Préposé(e)s au bar et gérant(e)s de salles** également recherchés. Envoyez CV à : salles@ccfm.mb.ca. Info au 204.233.8972.
220-

À VENDRE

CONDO 55+ LIFE LEASE : 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, 945 pi². Coût mensuel : 750 $, taxes, chauffage, électricité et eau inclus. Stationnement intérieur chauffé. 58 900 $. Tél. : 204 256-5337 ou 204 470-6899. 201, rue Eugénie. **Portes ouvertes le 19 janvier 2014 de 13 h à 16 h.**
218-

À LOUER

APPARTEMENT de 2 chambres à coucher, 295 Enfield Crescent. 900 $/mois, chauffage et eau inclus. Composez le 204 237-1218.
219-

Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,35 $	13,40 $	14,45 $
Semaine 2	19,70 $	21,80 $	23,90 $
Semaine 3	22,85 $	26,00 $	29,15 $
Semaine 4	26,00 $	30,20 $	34,40 $
Semaine 5	29,14 $	34,40 $	39,65 $
Semaine 6	32,30 $	38,60 $	44,90 $

Mot additionnel : 11¢ Photo : 14,45 $






Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).



DIAGNOSTIC SERVICES OF MANITOBA — SERVICES DE DIAGNOSTIC DU MANITOBA

Des occasions dynamiques vous attendent dans le cadre d'une nouvelle carrière au sein des Services de diagnostic du Manitoba. Faites partie d'un service de pointe et soyez stimulé, motivé et inspiré à nouveau dans un environnement motivant.

SDM cherche à combler le poste d'assistant(e) de laboratoire médical pour le service de laboratoire du Centre de santé régional DeSalaberry à Saint-Pierre-Jolys.

Assistant(e) de laboratoire médical
Centre de santé régional DeSalaberry, Santé Sud (0,6 ETP)

Ce poste requiert que le/la candidat(e) soit bilingue (français et anglais). Ce poste sera considéré pour les candidat(e)s non-bilingues.

Date limite de présentation des demandes : le 17 janvier 2014

Prière de soumettre votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours 14-018-DSM à :

Kari Saltarelli
Services de diagnostic du Manitoba
1502-155, rue Carlton
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone : (204) 926-7826
Courriel : dsm_hr@dsmanitoba.ca

Pour plus de renseignements sur les SDM, consultez **www.dsmanitoba.ca**

Les SDM remercient toutes les personnes manifestant un intérêt envers ce concours. Les services n'entreront cependant en contact qu'avec les personnes invitées à se présenter en entrevue.



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 26 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein:

Agent ou agente, services aux membres

Région urbaine à Winnipeg; le lieu de travail est à confirmer entre les centres de services au 205 boulevard Provencher, 36 boulevard Lakewood et 875 rue Dakota

L'agent ou l'agente, services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz**.

VOUS FAITES LE GRAND MÉNAGE?

Ne jetez pas tout. Annoncez vos articles à vendre dans nos petites annonces.

Composez le 204 237-4823 ou le 1 800 523-3355.



PLANIFICATEUR(TRICE) DE JEU (F95-13)

Description de poste :

Pollard Banknote, l'un des plus importants fournisseurs de billets de loterie instantanés est à la recherche d'un(e) planificateur(trice) de jeu à temps plein. Cette personne travaillera dans le département de planification de jeu, se rapportant au gérant, Game Planning.

Cette personne fonctionne comme liaison entre nos groupes de Marketing et de Production et assure que les *designs* conceptuels des clients ainsi que les paramètres de production internes sont maintenus. L'utilisation de compétences en communication et en facilitation est très importante pour ce rôle. Le candidat choisi sera responsable de surveiller tous les aspects de production du début d'un projet jusqu'au produit complété.

Qualifications requises :

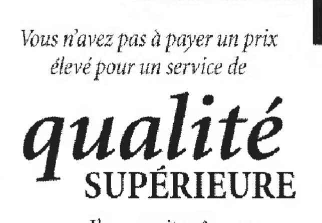
- diplôme Arts Graphiques ou études dans un institut technique et/ou 5 ans d'expérience en impression;
- attention développée au détail;
- sera très organisé;
- niveau supérieur en français et en anglais, écrit et oral;
- habilité d'assimiler des informations techniques et créatives pour ensuite convertir cette information en spécifications détaillées et organisées;
- habilité de faciliter, surveiller et désamorcer les potentiels soucis dans les processus et systèmes de production;
- bonne compréhension de techniques de vente et marketing y inclus l'importance du service à la clientèle;
- bonne compétence avec ordinateur avec expertise en Adobe Acrobat;
- compétences design et création;
- connaissance d'un "PDF work-flow" et "CTP" sont des atouts.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur curriculum vitæ avec une lettre décrivant leurs aptitudes pour ce poste au plus tard **le 31 janvier 2014** à :

Pollard Banknote
1499 Buffalo Place
Winnipeg (Manitoba) R3T 1L7
Télécopieur : 204 453-1375
Courriel : humanresources@pollardbanknote.com

À VOTRE SERVICE

SERVICES



Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.



(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface



AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com



GUY VINCENT TAEKWONDO
Programmes hommes · femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@shaw.ca
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi
www.vincentmartialarts.ca



La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323



Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

Partenaires en ÉDUCATION Partners
www.members.shaw.ca/languageteacher

- Tutorat et formation linguistique en français ou anglais pour jeunes et adultes
- Leçons en groupes ou en particulier
- Aide avec le travail scolaire, préparation aux examens, cours de rattrapage
- Traduction, relecture et correction de textes, formation et évaluations linguistiques pour entreprises et organismes


languageteacher@shaw.ca
204-237-4690 messages appréciés



MARTIN JOYAL
- MÉDECINE CHINOISE -
• acupuncture
• qi gong
Tél. : (204) 899-5684





INDUSTRIEL • COMMERCIAL
Contactez-nous pour tous vos besoins en électricité.
Service bilingue disponible.
Aimé Buissé, propriétaire
1399, chemin Dugald Winnpeg (Manitoba)
204 233 3023



Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

AVOCATS-NOTAIRES



Me ALAIN L.J. LAURENCELLE *
988-0304 / al@tmlawyers.com

Me MARC E. MARION
988-0398 / mmarion@tmlawyers.com

Me SOLANGE BUISSÉ
988-0394 / sbuisse@tmlawyers.com

Me PATRICK RILEY *
988-0448 / priley@tmlawyers.com

Me JEFF PALAMAR *
988-0364 / jpalamar@tmlawyers.com

Me JOHN MYERS *
988-0308 / jamyers@tmlawyers.com

** services juridiques offerts par l'entremise d'une société légale à responsabilité limitée*

Notre cabinet offre aux particuliers, aux organismes à buts non-lucratifs et aux entreprises une gamme complète de services juridiques comprenant, entre autres, des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'achat/vente de maison, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, aux testaments et successions, à la propriété intellectuelle et au litige général.

tmlawyers.com

AIKINS
CABINET JURIDIQUE

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com



Barry L. Gorlick, c.r.

Scott A. Lancaster

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

ABONNEZ-VOUS À



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❒	69,85 $ ❒
2 ans	107,35 $ ❒	119,70 $ ❒

Nom ______

Prénom ______

Adresse ______

Ville ______ Province ______

Code postal ______ Téléphone ______

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ______ Expiration : ______

❒ MasterCard : ______ Expiration : ______

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

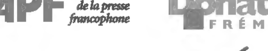
LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



Scannez ce code avec votre smartphone pour rencontrer notre équipe.



Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN** | Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN** | Journalistes : **Daniel BAHUAUD** et **Camille HARPER-SÉGUY** (congé de maternité) | Journaliste et reporter de projets spéciaux : **Wilgis AGOSSA** | Journalistes stagiaires : **Manon BACHELOT, Chloé LE MAO** et **Thomas RICHARD** | Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**

Les bureaux sont situés au 420, rue Des Meurons, unité 105 et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi | Toute correspondance doit être adressée à *La Liberté*, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 | Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante. | Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal | **Téléphone :** (204) 237-4823 | **Sans frais :** 1 800 523-3355 | **Télécopieur :** (204) 231-1998 | **Web :** la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. | Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca
| **Courrier électronique :** ***Direction et lettres à la rédaction :*** la-liberte@la-liberte.mb.ca
| ***Communiqués de presse :*** redaction@la-liberte.mb.ca
| ***Abonnements :*** administration@la-liberte.mb.ca
| ***Département graphique :*** production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel : **Manitoba** : 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) | **Ailleurs au Canada** : 69,85 $ (TPS incluse) | **États-Unis** : 180,50 $ | **Outre-mer** : 247 $ | Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102

N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA à : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

IMMERSION

Victime de son succès

Pour contrer la surpopulation dans deux écoles d'immersion, la Division scolaire Louis-Riel transforme une de ses écoles anglaises en école intermédiaire d'immersion. Une solution qui a ses gagnants et ses perdants.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La commission scolaire de la Division scolaire Louis-Riel (DSLR) a adopté, le 7 janvier dernier, des changements de vocation de trois écoles à Saint-Vital, afin d'accommoder le nombre croissant d'élèves en immersion française.

Le vote, qui était unanime, transforme ainsi l'école George-McDowell, jusqu'alors école anglaise, en école d'immersion française pour élèves de la 6e à la 8e années. En outre, les élèves d'immersion de la 6e à la 8e années des écoles Julie-Riel et Saint-Germain fréquenteront l'école George-McDowell, permettant à ces deux établissements surpeuplés de mieux desservir les jeunes de la maternelle à la 5e année.

À la DSLR, les changements, qui entreront en vigueur en septembre, sont vus d'un œil positif. « L'immersion française est à la hausse à Saint-Vital, rappelle le directeur adjoint responsable de l'immersion française de la DSLR, Christian Michalik. Pour les parents, c'est une option qui a fait ses preuves; l'immersion existe depuis les années 1970. »

En effet, avec l'ajout de l'école George-McDowell, la DSLR compte 12 écoles d'immersion, y compris deux écoles secondaires. En tout, la DSLR a 40 écoles.



Archives La Liberté

Christian Michalik.

« Nos écoles d'immersion sont pleines à craquer, fait remarquer Christian Michalik. Aux écoles Julie-Riel et Saint-Germain, la situation était devenue insoutenable. »

Les changements ont néanmoins causé du remous.

« Plusieurs parents des trois écoles affectées se lamentent sur le fait que leurs jeunes devront se rendre ailleurs, fait remarquer un parent d'élèves en immersion française, Brian Mayes. Les anglophones de l'école George-McDowell devront fréquenter d'autres écoles anglaises, plus éloignées. Pour les aînés de l'école Julie-Riel, il faudra que leurs parents les conduisent à l'école George McDowell, ou qu'ils aient recours au transport en commun. Les élèves de l'école Saint-Germain seront moins touchés, puisque l'école George-McDowell est tout près.

« Tout changement allait faire le bonheur de certains, et le malheur d'autres, poursuit-il. Quelque soit son point de vue, on peut apprécier que les commissaires ont beaucoup réfléchi avant de trancher la question. Cela leur a pris une quinzaine de réunions, et tout au long du processus, les parents étaient tenus au courant. »

Quant au transport des élèves, Christian Michalik se veut optimiste qu'une entente pourra être conclue avec la Ville de Winnipeg pour mieux desservir les élèves de trois écoles affectées.

« L'école George McDowell a été choisie parce que cette décision avait le plus petit impact possible sur le nombre total d'élèves, rappelle-t-il. Heureusement, la majorité des élèves d'immersion pourront se rendre à pied à cet établissement. De plus, nous voulons trouver une solution qui répondra aux besoins des trois écoles touchées. Entre autres, nous explorons présentement avec la Ville la possibilité d'établir une route d'autobus nolisé. La situation devrait se clarifier d'ici le mois de mars. »

SCOLARITÉ

Plus de votants

La Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) envisage allonger sa liste électorale en donnant le droit de vote à de nouveaux électeurs lors des élections scolaires. Si cette proposition est adoptée, les parents d'élèves ne seront plus les seuls à pouvoir exprimer leur vote quand viendra le temps de choisir les commissaires scolaires. « Les diplômés et leurs parents auront aussi le droit de voter », souligne le président de la CSFM, Bernard Lesage. De plus en plus, la DSFM se rapproche de cet objectif.

L'arrêté qui devrait permettre d'aboutir à ce résultat sera passé en 2e et 3e lectures lors de la prochaine rencontre de la CSFM qui aura lieu le 29 janvier. « Avant d'élargir la liste électorale, il fallait redéfinir le territoire. C'est le but de l'arrêté, explique-t-il. C'est ce qu'il faut avant d'avoir l'aval de la Province. »

W. A.





par Jean-Pierre Dubé
jpdube@la-liberte.mb.ca @jeanpierre_dube

Où est allée la gestion scolaire?

La stratégie pour changer la *Loi sur la Division scolaire franco-manitobaine* afin d'augmenter le nombre d'électeurs soulève des questions et des discussions. La proposition du 27 novembre sera de nouveau à l'ordre du jour des commissaires à la fin janvier. La DSFM souhaite mettre le nouveau mode d'élection en place pour le scrutin d'octobre prochain.

Les plus récentes élections ont été désastreuses en termes de participation. En 2010, un taux de 17 % a été enregistré dans le quartier Urbain, qui regroupe la moitié des électeurs potentiels. Lors d'une partielle dans l'Est en 2012, 15 % des inscrits ont voté. La légitimité est en cause.

La DSFM compte environ 5 500 électeurs aux termes de la loi actuelle. Elle voudrait doubler ce nombre en incluant les anciens diplômés et leurs parents, en espérant que ces personnes voteront. Mais si les ayants droit actuels votent peu, pourquoi de nouveaux électeurs voteraient davantage?

Au moment de la création de la Division scolaire il y a 20 ans, la question de l'habilitation de voter avait été vivement débattue. La solution adoptée possédait la vertu de la simplicité, le recensement des parents électeurs étant facile à faire. Mais elle excluait les générations précédentes qui avaient lutté pour l'éducation française au moment où elle était sous la gouverne de commissions anglophones.

1993 avait pourtant été une année déterminante. Toutes les communautés dotées d'une école française avaient été invitées à exprimer par vote leur adhésion à la nouvelle division. Presque toutes avaient embrassé le changement avec des majorités écrasantes, permettant de lancer la DSFM dans l'enthousiasme.

Le mouvement de gestion scolaire semble éviscéré et la chute de participation demeure sans explication. Qu'est-ce qui a généré un tel désenchantement de la part des parents? Est-ce que la DSFM a posé la question aux désintéressés?

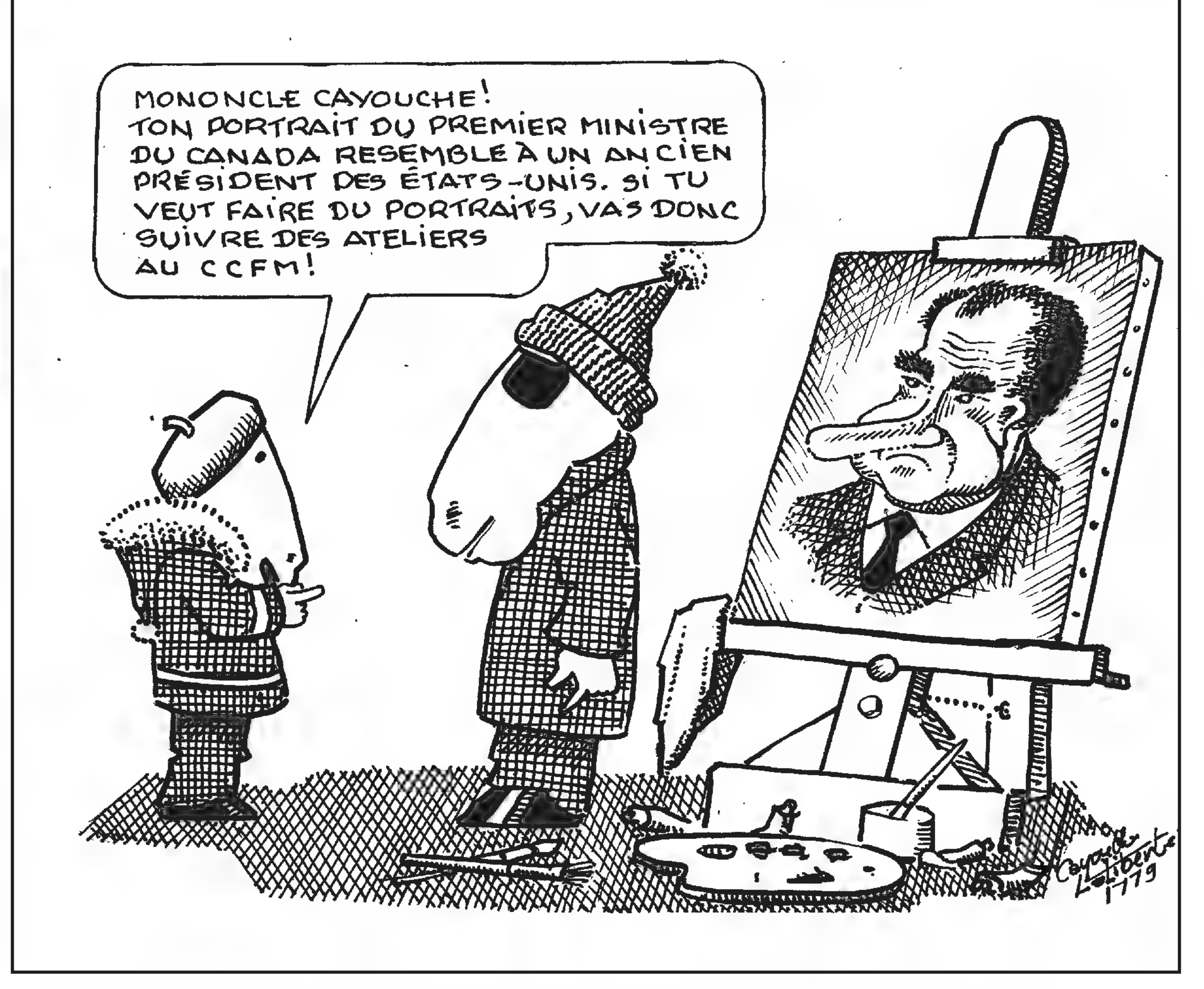
Pour ne donner que cet exemple, on peut imaginer la conversation le jour d'élection entre parents exogames, qui constituent la majorité des couples. Why should I vote? La seule information offerte depuis des années, sous l'onglet ENGLISH à www.dsfm.mb.ca, demeure « En construction ».

Quel est le processus d'amendement du mode électoral? Une entente avec la province et hop? Qui doit faire partie de la démarche sinon les parents, dont le rôle constitue le fondement de la démocratie au sein de la DSFM?

Un amendement législatif sans leur appui serait comme une modification constitutionnelle du Sénat sans l'accord des provinces. La DSFM a l'obligation de consulter les parents sur la solution qu'elle propose. Si elle n'en tient pas compte, le gouvernement provincial doit la rappeler à l'ordre.

En fait, on peut se demander si les pratiques démocratiques de la DSFM ne sont pas au cœur du problème. Que fait-on pour favoriser la participation des électeurs à la prise de décision? Sont-ils informés adéquatement, consultés régulièrement sur des questions de fond et, les plus intéressés, formés en gestion scolaire?

La gouvernance n'est jamais acquise. C'est entre les élections que la démocratie se construit.



À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Comment éviter la souveraineté du Québec

Madame la rédactrice,

En entrevue avec Vincent Dureault sur les ondes de la radio d'état le 16 décembre dernier, j'ai été très déçu d'entendre la position défavorable du premier ministre provincial Greg Selinger quant à l'adoption éventuelle d'une loi officialisant les services en français au Manitoba.

Ce n'est pas la première fois que le premier ministre évite d'aborder le sujet, se contentant souvent de rappeler les bénéfices de la politique sur le bilinguisme de la province. Il est également triste de constater qu'il ne semble pas comprendre l'importance d'une telle loi, comme s'il lui était impossible d'envisager sa portée à l'extérieur du Manitoba.

Je pose la question : et si cette loi affirmant rien de moins que le bilinguisme officiel du Manitoba permettait d'entrouvrir un débat national plus large invitant le gouvernement fédéral à poser un geste d'accueil et de générosité envers les Québécois qui n'ont toujours pas signé la constitution du pays depuis son rapatriement en 1982?

Je sais très bien que le sujet passe sous le radar des partis politiques fédéraux. Et pourtant, il me plaît à penser qu'il est préférable de faire acte de générosité envers les francophones et de montrer avec des actes concrets comment ils sont respectés et appréciés, que ce soit au Manitoba ou ailleurs. Faut-il attendre que le gouvernement de Pauline Marois soit majoritaire pour agir? Faut-il aussi rappeler à l'honorable premier ministre canadien les erreurs de Pierre Elliott Trudeau (comme la signature d'une constitution assortie d'une charte des droits et libertés qui exclut le Québec) pour qu'il puisse les réparer?

On me pardonnera les rapprochements entre les positions politiques provinciale et fédérale qui me semblent pourtant aller de soi, mais je ne voudrais pas voir notre gouvernement provincial s'étonner de la tenue d'un autre référendum sur la souveraineté. On l'aura averti.

Laurent Poliquin
Écrivain
Le 20 décembre 2013

Les 2e états-généraux de la communauté francophone du Manitoba

Madame la rédactrice,

Les premiers États-Généraux (E-G) de la SFM ont eu lieu sous ma présidence. C'est dans un esprit de collaboration que je viens, par une lettre à la rédaction de La Liberté, proposer à la communauté comment éviter certains pièges que nous, néophytes, n'avions pas prévus. La « bonne volonté » n'assure pas toujours la réussite. Cependant, la demande de renouveler l'expérience des E-G est un bon indice qu'il y a eu une mesure de succès. Je viens appuyer la SFM ayant la tâche non-enviable de préparer les E-G.

D'abord, on doit s'assurer que la communauté francophone entière reconnaît sa responsabilité à s'engager dans la préparation autant que dans le suivi à donner aux E-G.

Peu importe si on était absent, si notre organisme ou notre village n'a pas participé activement à l'adoption de la proposition lançant le processus des États-Généraux à l'AGA en octobre 2013, ce sont les E-G d'une communauté et non ceux d'un organisme en particulier. À certains moments j'avais eu l'impression que la SFM était devenue une cible et non un des joueurs parmi plusieurs. Notre CA a eu beau organiser des tables rondes par secteurs suite au Rapport des États-Généraux, le degré d'engagement laissait parfois à désirer parce que nous n'avions pas avant les E-G saisi les organismes clés de leur importance. Du moins pas assez et pas tous. Les E-G étaient perçus comme la responsabilité de la SFM seule.

Le CA actuel de la SFM a un avantage que n'avions pas car il est déjà composé, de par sa structure, d'organismes représentatifs de plusieurs secteurs majeurs. Il est primordial que chaque secteur maintienne une communication dans les deux sens au stade de la préparation, de la présentation et du suivi des E-G par la SFM. Il faut cultiver, le mot n'est pas trop fort, ce même sens d'appartenance et d'engagement pour les autres organismes ne siégeant pas à la SFM.

La logistique de tenir des E-G. dans les régions ciblées avait été réussie par le personnel en poste. Le rôle du CA doit être plus que de se préoccuper surtout de cet aspect. Faute de temps, ou la trop grande exigence de temps à y consacrer, nous avons pris des raccourcis coûteux. Il aurait fallu anticiper non seulement de choisir des personnes de prestige et d'intégrité pour devenir les Commissaires des E-G.(comme nous avions réussi à le faire) mais de spécifier au temps de leur recrutement que la présidence et les autres commissaires doivent remettre un rapport avec recommandations dans un délai raisonnable. Les commissaires bénévoles devraient être en mesure de se voir appuyer d'un secrétariat à son service. Notre CA n'avait pas prévu la rédaction d'un rapport, même s'il s'est avéré nécessaire d'en avoir un se basant seulement sur les mémoires écrits. Ainsi, les questions des commissaires et les réponses des participant.es n'ont pas été retenues pour la postérité.

Heureusement qu'avec le concours précieux de Radio-Canada et son animatrice Jacqueline Blay et ses analystes collaborateurs ainsi qu'avec Bernard Bocquel et Lucien Chaput de La Liberté, les francophones ont pu s'associer à l'ambiance des E-G. tôt après chaque session. Les archives de ces diffusions et publications sont un rappel de ce que la communauté souhaitait accomplir.

Il importe de donner la chance aux E-G de réussir leur mandat. Il faudra dresser un budget bien réaliste et compter sur nos partenaires habituels au fédéral et au provincial. Il faudra faire valoir qu'une communauté francophone vibrante sert les intérêts des deux paliers de gouvernement. Plusieurs secteurs ont eu l'audace de leur vision et l'ont portée avec succès à l'attention des politiciens.

Puis la venue de hautes technologies et des réseaux sociaux permettra de rejoindre un plus grand nombre sans toutefois ajouter aux dépenses de déplacements de tant de gens. On peut prévoir un rayonnement plus efficace en planifiant de s'en servir le plus possible. Par contre on se privera de l'ambiance d'un auditoire agrandi à moins de réussir à contourner ce problème.

Parce que le secteur de l'éducation est la pierre d'angle de notre survie, et qu'une proposition séparée a été adoptée à l'AGA de l'automne, il importe de profiter de la tenue des E-G pour prendre connaissance des enjeux en régions. Donc, solliciter des mémoires dans ce sens.

Aussi, sans vouloir influencer le contenu des mémoires, il serait bon d'exiger que l'on propose des solutions ou des recommandations pour remédier aux lacunes identifiées. C'est sûrement le rôle des commissaires d'aller chercher de telles recommandations. Si un virage notable s'impose, les E-G se doivent de laisser entrevoir la vision de la communauté, non pas d'un organisme en particulier, mais celle de l'ensemble. C'est pourquoi les mémoires doivent refléter une communauté déjà élargie depuis plusieurs années. Il n'est pas trop tôt pour encourager les individus, les agences et les organismes francophones ou autres à rédiger des mémoires à ce stade ou pour les régions de se concerter pour le faire.

De plus il serait important de limiter la durée des E-G. car, il ne faudrait pas paralyser l'action des organismes pendant leur tenue. Aucun organisme ne voudrait innover pendant les délibérations et risquer de soulever la critique. Les premiers E-G se sont éternisés sans pour autant en améliorer les résultats et le suivi. On peut nous pardonner d'y être allés à tâtons dans un champ nouveau. Une meilleure planification s'impose. Par contre retarder leur tenue sous prétexte d'être en perpétuelle préparation ou que le défi l'exige, ne serait pas prudent.

La réussite des 2e États-Généraux est essentielle pour assurer à notre communauté une présence vitale aux niveaux provincial et national. Voilà mon souhait pour notre communauté.

Lucille Blanchette
St-Boniface, MB
Le 13 janvier 2014

Cc M. Mamadou Ka, président de la SFM
M. Daniel Boucher, pdg
Société-franco-manitobaine.

POLITIQUE PROVINCIALE

Des partielles, dans un bastion conservateur

L'infrastructure, les emplois et l'augmentation de la taxe de vente provinciale figurent parmi les sujets qui préoccupent les électeurs de Morris. Mais les élections partielles changeront-elles l'échiquier politique manitobain?

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Les électeurs de la circonscription provinciale de Morris, qui se rendront aux urnes pour les élections partielles du 28 janvier prochain, sont préoccupés par l'amélioration des infrastructures en cas d'inondations printanières, par la création d'emplois dans une économie rurale, et par l'augmentation de la taxe de vente provinciale (TVP).

C'est, du moins, ce qu'observent les trois candidats – Jeremy Barber, Dean Harder et Shannon Martin – qui mènent présentement leurs campagnes électorales. Le politologue, Raymond Hébert, quant à lui, estime qu'outre l'intérêt des résidants de Morris pour ces questions, les élections partielles ne changeront pas la composition de l'Assemblée législative.

« J'ai vite constaté que les électeurs sont frustrés par le manque de responsabilité, voire d'intégrité, du gouvernement actuel, lance le candidat conservateur, Shannon Martin. L'augmentation de la taxe de vente provinciale, défendue par la loi, n'est qu'un aspect d'un problème plus large, qui est celui de l'arrogance du gouvernement Selinger. L'ancienne ministre de l'Immigration, Christine Melnick, a menti à un comité législatif.

« Entre-temps, le gouvernement nous promet des infrastructures visant à réduire les dégâts causés par les inondations printanières, mais aucune pelle n'a encore tourné la terre, poursuit-il. De plus, cela fait plus de six mois que la Province n'a pas réussi à embaucher un successeur au prévisionniste des inondations, Phillip Mutulu. La situation est inquiétante. »

Le candidat néodémocrate, Dean Harder, voit la situation d'un autre œil. « L'augmentation de la TVP était nécessaire, justement pour améliorer nos infrastructures, avance-t-il. Les fonds collectés par la taxe aideront à réaménager l'autoroute # 75, permettront la construction de deux nouveaux ponts dans la Ville de Morris, ainsi que l'aménagement d'une route permettant de contourner Headingley. »

Le candidat libéral, Jeremy Barber, estime, lui aussi, qu'il « faut se prémunir davantage contre les inondations printanières ». « Or, il faut aussi voir à notre infrastructure économique, déclare-t-il. Trop souvent, nos jeunes adultes quittent la circonscription pour travailler à Winnipeg, ou encore à l'extérieur de la province. Un bon membre de l'Assemblée législative (MAL) doit travailler de concert avec les autres paliers gouvernementaux, ainsi que le secteur privé, pour s'assurer que toutes les possibilités de création d'emploi et de stimulation de nos économies locales soient exploitées. Morris fait partie du corridor Nord-Sud. Si on développe CentrePort ou encore le port de Churchill, les retombées devraient se faire sentir chez nous. Sinon, les jeunes continueront de nous quitter. »

Vers le statu quo?

Selon Raymond Hébert, le parti politique du prochain MAL de Morris est déjà connu. « Cela fait près de 60 ans que Morris est un bastion conservateur, observe-t-il. On peut conclure, avec beaucoup de certitude, que Shannon Martin siègera à l'Assemblée législative. Par contre, je suivrai de près les résultats des élections, pour savoir si la distribution du pourcentage du vote aura changé. Lors des élections de 2011, les conservateurs ont remporté presque 76 % des voix. Les néodémocrates ont glané 19 % et les libéraux presque 7 %. Si on veut mesurer l'effet de l'augmentation de la TVP, et par conséquent la popularité du gouvernement Selinger, il faudra regarder si le pourcentage du vote néodémocrate aura baissé. »



photo: Gracieuseté Parti progressiste conservateur du Manitoba

Shannon Martin.



photo: Gracieuseté Nouveau parti démocratique du Manitoba

Dean Harder.

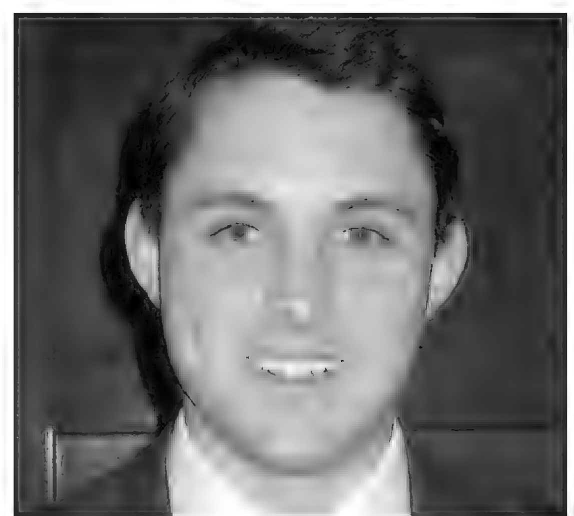
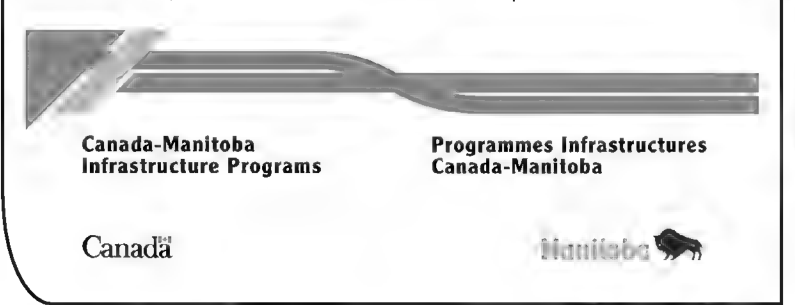
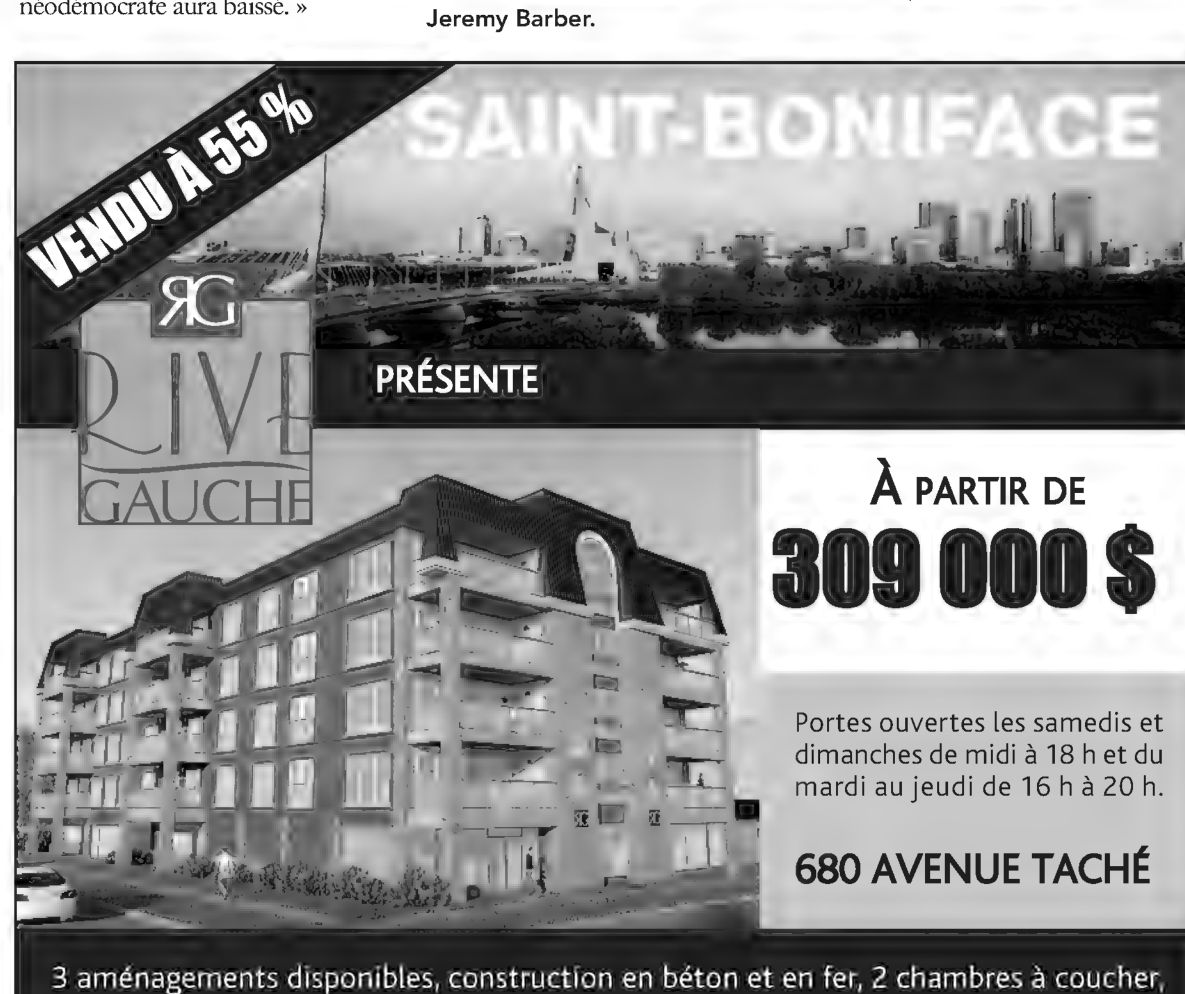


photo: Gracieuseté Parti libéral du Manitoba

Jeremy Barber.





ÉLECTIONS PARTIELLES PROVINCIALES

Scrutin par anticipation

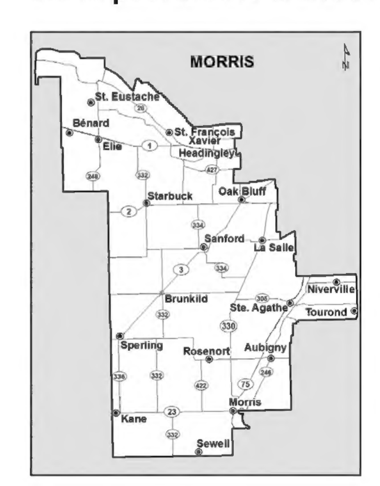
Le mardi 4 septembre est le jour du scrutin pour les élections partielles provinciales dans les circonscriptions électorales de Morris et d'Arthur-Virden. Vous pouvez cependant, si vous le désirez, voter du samedi 18 janvier au samedi 25 janvier.

Les centres de scrutin par anticipation seront ouverts de 8 h à 20 h (de midi à18 h, le dimanche). Vous devez apporter une carte-photo d'identité ou deux autres documents sur lesquels apparaît votre nom. Les centres de scrutin sont ouverts les jours indiqués. Vous pouvez voter à n'importe lequel des endroits dans votre circonscription :

Morris

Bureau du directeur du scrutin Unité 1, 49 rue Principale, La Salle	Du 18 au 25 janvier
Southern Manitoba Convention Centre, Morris	Le 20 et 21 janvier
Elie Community Club	Le 24 janvier
Niverville Heritage Centre	Le 21 et 22 janvier
Headingley Community Centre	Le 22 et 23 janvier
Brunkild Memorial Recreation Centre	Le 20 janvier
Rosenort Heritage Centre	Le 22 janvier
Starbuck Community Hall	Le 21 janvier

Vous devez résider dans la circonscription de Morris pour avoir le droit de voter.



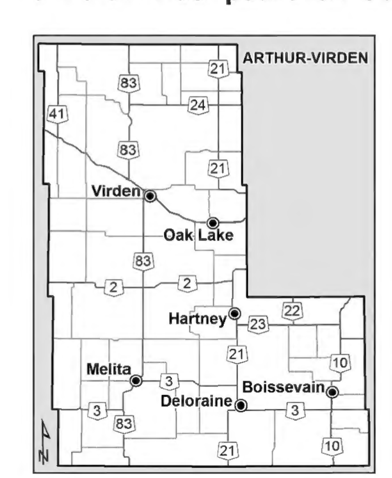
Y compris :
- les municipalités rurales de Headingley, Cartier, Macdonald, Morris et Saint-François-Xavier;
- la partie de la M.R. de Hanover située à l'ouest de la R.P.G.C. no 59, ainsi que la partie de la M.R. de Ritchot située au sud du chemin Stott.

Questions?
Bureau du directeur du scrutin de Morris
Téléphone : 204 736-5110
Sans frais : 1 855-277-2477
ROMorris@elections.mb.ca

Arthur-Virden

Bureau du directeur du scrutin 590 rue Wellington E, Virden	Du 18 au 25 janvier
Boissevain Town Office	Le 18 janvier
Deloraine Town Office	Le 20 janvier
Hartney Centennial Centre	Le 22 janvier
Waskada Legion Hall	Le 24 janvier
Golden Age Centre, Melita	Le 18 janvier
Lyleton Community Hall	Le 22 janvier
RM of Albert Office	Le 20 janvier
Al-Res-Tone Drop-In Centre	Le 23 janvier
Elkhorn Legion Hall	Le 21 janvier
Oak Lake Community Centre	Le 21 janvier
McAuley Fun Club	Le 21 janvier
Miniota Community Hall	Le 23 janvier
Hamiota Town Office	Le 25 janvier

Vous devez résider dans la circonscription d'Arthur-Virden pour avoir le droit de voter.



Y compris :
- les municipalités rurales d'Archie, Miniota, Hamiota, Wallace, Woodworth, Pipestone, Sifton, Albert, Cameron, Whitewater, Edward, Arthur, Brenda, Winchester et Morton

Questions?
Bureau du directeur du scrutin d'Arthur-Virden
Téléphone : 204 748-4780
Sans frais : 1 855-542-5116
ROArthur-Virden@elections.mb.ca

www.electionsmanitoba.ca



SAINTE-ANNE

Bernard Vermette innocenté

Déclaré innocent par la Couronne du crime d'attentat à la pudeur, le maire de Sainte-Anne, Bernard Vermette, veut se consacrer pleinement à ses fonctions municipales.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca



Archives La Liberté

Bernard Vermette.

Accusé d'attentat à la pudeur en septembre 2013, le maire de la Ville de Sainte-Anne, Bernard Vermette, a été innocenté, le 10 janvier dernier, lorsque la Couronne a rejeté l'accusation pénale contre lui, pour un crime qui, selon les allégations portées, aurait eu lieu en 1966.

« J'ai toujours affirmé que je suis innocent, déclare Bernard Vermette. Je l'étais en 1966, et je le suis aujourd'hui. Je suis très soulagé, et content que tout ça soit fini. »

On se rappellera que Bernard Vermette a été arrêté en juillet dernier, suite à une plainte déposée à la Gendarmerie royale du Canada à Saint-Pierre-Jolys, par une femme qui, en 1966, était âgée de neuf ans.

« Il avait été allégué que l'assaut de la dame en question avait eu lieu dans un gros camion rouge, indique l'avocat de la défense, Hymie Weinstein. J'ai prouvé à la Couronne qu'en 1966, Bernard Vermette n'a jamais possédé, utilisé ou eu accès à un tel véhicule. Une fois que la Couronne a pu examiner notre documentation, l'accusation pénale a été rejetée. »

Depuis 1983, le Code pénal canadien ne reconnaît plus l'attentat à la pudeur. Le crime a été remplacé par l'agression sexuelle. Si Bernard Vermette avait été déclaré coupable, il aurait été passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans.

Hymie Weinstein estime cependant que le fait d'être accusé d'un tel crime est lourd de conséquences. « La réputation d'une personne innocente peut être entachée, indique-t-il. De fait, quelqu'un a peinturé le mot 'pédophile' en jaune, sur un panneau de signalisation situé près du commerce de Bernard Vermette. Une flèche en jaune pointait en direction de son établissement. Plus près de son commerce, on a également *tagué* le mot 'pédo' » sur une affiche encore plus près de son commerce. C'est une situation troublante. Bernard Vermette a été obligé de contacter le ministère d'Infrastructure Transports pour faire nettoyer les panneaux. »

Pour sa part, Bernard Vermette estime qu'il pourra compter sur la bonne volonté des résidants de Sainte-Anne. « On a prouvé que ce n'est pas moi qui a commis ce crime, rappelle-t-il. Avant mon accusation, je pensais beaucoup à la retraite, pour passer plus de temps dans le Sud. Maintenant, je compte aller de l'avant dans mes fonctions municipales. Il reste beaucoup d'idées à développer et de projets à réaliser à Sainte-Anne. J'ignore toujours si je me représenterai comme candidat à la mairie lors des prochaines élections qui auront lieu à la fin d'octobre – je suis encore indécis – mais le désir de servir la communauté est toujours très fort chez moi. »

FRANCOPHONIE

Accueillir les Amériques

Pour la première fois, le Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques aura lieu dans l'Ouest canadien. Une nouvelle qui fait le bonheur de la Société franco-manitobaine, chargée d'accueillir les délégués.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La Société franco-manitobaine (SFM) accueillera le prochain Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques, qui se déroulera du 23 au 30 juin prochain à Winnipeg – une véritable première pour l'organisme et la francophonie de l'Ouest.

« Accueillir une rencontre internationale d'envergure comme le Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie est un honneur pour la SFM, indique le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. Surtout qu'aucun forum n'avait encore été tenu dans l'Ouest canadien. D'autre part, le Forum nous donne l'occasion de développer une relation plus étroite avec le Centre de la francophonie des Amériques (CFA). La rencontre en juin ouvre la porte à d'autres projets conjoints. »



photo : Daniel Bahuaud

Natalie Gagné : « Le Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques est notre chance de démontrer à la francophonie internationale qu'il y a une francophonie vivante et dynamique au Canada, à l'extérieur du Québec. »

Une initiative du CFA, le Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques a pour but de donner l'occasion aux jeunes leaders francophones de discuter et d'assister à des ateliers qui visent l'épanouissement de la francophonie. Les jeunes, âgés de 18 à 35 ans, viendront des quatre coins des Amériques.

Pour mener à bien la rencontre, la SFM a établi un partenariat avec l'Université de Saint-Boniface (USB). « Il fallait trouver les locaux pour les ateliers, sans parler des endroits où héberger les ambassadeurs, indique la directrice adjointe de la SFM, Natalie Gagné. Les thèmes et sujets qui seront discutés restent à être développés, surtout par le CFA, qui nous donnera ensuite la chance de faire quelques suggestions. N'empêche que l'USB a tout de suite compris l'importance de la rencontre. »

« C'est avec plaisir que l'USB s'est joint à la SFM dans l'accueil du Forum, déclare le directeur des services aux étudiants à l'USB, Christian Perron. Ensemble, nous démarquerons la qualité de notre établissement et de notre communauté franco-manitobaine. »

Natalie Gagné est du même avis. « Avant tout, le Forum est notre chance de démontrer à la francophonie des Amériques qu'il y a une francophonie vivante et dynamique au Canada, à l'extérieur du Québec », affirme-t-elle.

Le CFA contribue à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie en misant sur le renforcement et l'enrichissement des relations ainsi que sur la complémentarité d'action entre les francophones et les francophiles du Québec, du Canada et des Amériques.

FRANCOPHONIE

Justin Morrow reconnu

Un anglophone qui a maîtrisé le français alors qu'il était étudiant universitaire, Justin Morrow, s'est vu remettre un prix du Commissaire aux langues officielles.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le fondateur et président de Canadian Youth for French, Justin Morrow, a remporté, le 23 novembre dernier, le Prix d'excellence – Promotion de la dualité linguistique 2013 du Commissariat aux langues officielles, pour le rôle que joue son organisme à valoriser la langue française, tout en augmentant le nombre de Canadiens bilingues.

« La vision de Canadian Youth for French est claire, a déclaré le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, dans son rapport annuel. L'organisme cherche à faire du Canada un pays où la majorité n'est plus francophone ou anglophone, mais plutôt bilingue; une majorité véritablement canadienne! »

Pour sa part, Justin Morrow se réjouit de l'intérêt exprimé par Graham Fraser pour son organisme. « C'est une reconnaissance du rôle positif que peut avoir Canadian Youth for French, ainsi qu'une valorisation du travail que j'ai mis à mettre l'organisme sur pied. C'était incroyable lorsque le commissaire lui-même m'a contacté pour m'annoncer la nouvelle, et encore plus incroyable, le 23 novembre, lorsque le prix m'a été remis lors du match de football à Québec, qui a vu mon ancienne équipe, le Rouge et l'Or de l'Université Laval, remporter la Coupe Vanier. »

En fait, c'est la passion de Justin Morrow pour le football qui a mis le natif de Shedden, en Ontario, sur le chemin du bilinguisme.

« Je voulais poursuivre ma carrière de football, et l'Université Laval m'a assuré une place dans son équipe, à condition que je m'entraîne, que j'étudie et que je vive en français, rappelle-t-il. Je me suis complètement immergé dans la langue de Molière. Et j'ai tellement aimé ça que je voulais montrer aux étudiants anglophones le potentiel que représente l'apprentissage d'une seconde langue, et d'une autre culture. La maîtrise de nos deux langues officielles est accessible à tous. »



Archives La Liberté

Justin Morrow.

Créé en 2009, le Prix d'excellence – Promotion de la dualité linguistique vise à faire connaître une personne ou une organisation qui n'est pas assujettie à la *Loi sur les langues officielles*, mais qui fait la promotion de la dualité linguistique au pays ou à l'étranger, ou qui contribue au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire du pays.

PARLEMENT PANCANADIEN

De jeunes manitobains jouent aux politiciens

Du 9 au 12 janvier s'ouvrait le septième Parlement jeunesse pancanadien (PJP) à Ottawa. Parmi la centaine de jeunes francophones en provenance des quatre coins du Canada, une délégation franco-manitobaine composée de 11 députés, un accompagnateur et un président de Chambre était sur place.

Ouverture de session, élection du président de la Chambre, discours du trône, on en oublierait presque que c'est une simulation. Seul indice, les députés âgés de 15 à 25 ans. Durant trois jours, ils ont siégé dans la salle du Sénat et discuté trois projets de loi proposés par un cabinet composé de six participants élus par leurs pairs. Cette année, au cœur des débats : la salubrité de l'eau potable dans les régions isolées et la consommation d'eau de la population canadienne, l'abolition de la discrimination positive financée par les contribuables canadiens, et la réforme de la société canadienne. « Parfois le débat dérape. Sur le dernier point, les députés en sont arrivés à parler de la nationalisation de l'industrie du chanvre, plaisante le président de la Chambre du PJP 2014, Gabriel Tougas, qui en est à son 17e Parlement mais à sa première année de présidence. Je suis passionné de jurisprudence parlementaire. Mon rôle en tant que président de Chambre est de trancher les questions de règlement, donner le temps de parole et maintenir l'ordre dans l'assemblée. »



Archives La Liberté

Le Parlement jeunesse pancanadien s'est tenu à Ottawa.

Travail de l'art oratoire, engagement citoyen, amour de la politique, « mais surtout une manière formidable de rencontrer des francophones de tout le pays issus de différentes communautés », conclut Gabriel Tougas.

M.B